COMMUNE DE MONTFAUCON



Administration communale / Route de Péchillard 40b / 2362 Montfaucon Tél. 032 955 11 22 / info@montfaucon.ch

Information à la population - Août 2025

Assemblée communale Extraordinaire – Lundi 1^{er} septembre 2025 Halle polyvalente du complexe scolaire

Ordre du jour :

- 1. Approuver le procès-verbal de la dernière assemblée communale du 30 juin 2025
- 2. Discuter et voter un crédit de CHF 80'000.- pour la réalisation d'une place de jeux à couvrir par une dépense après d'éventuelles subvention à recevoir et donner compétence au conseil communal pour son financement
- 3. Discuter et approuver un échange de terrain agricole d'une surface d'environ 1030m2 entre la commune et M. Ronald Villiger
- Elire un membre à la commission d'école du Cercle scolaire primaire Franchesmontagnes Est.

Rappel - horaires du bureau communal

Nous rappelons à la population que, depuis le **11 août 2025**, le bureau communal est ouvert aux horaires suivants :

Lundi: 15h00 – 18h00Jeudi: 09h00 – 12h00

En dehors de ces heures, il est possible de fixer un rendez-vous avec l'administration communale par téléphone au **032 955 11 22**.

Problèmes au village Reka

Depuis plusieurs années, les enfants de Montfaucon ont la chance de pouvoir profiter de la place de jeu du Village Reka. Bien que cette infrastructure soit **privée**, la direction de Reka a toujours toléré son utilisation par la population locale, dans un esprit de convivialité et de partage.

Malheureusement, cette tolérance est aujourd'hui mise à mal par divers débordements constatés ces derniers mois : matériel endommagé, bris de verre dans le bac à sable, rassemblements bruyants en soirée, utilisation de vélomoteurs et d'enceintes sonores, voire allumage de feux nécessitant l'intervention de la police. Lors de la fête du village, des dégradations et salissures importantes ont également été relevées.

Ces comportements ne sont pas acceptables. Ils portent atteinte non seulement à l'entreprise Reka, qui supporte des frais de réparation et subit des plaintes de ses vacanciers, mais également à l'image et à la tranquillité de notre village.

Le Conseil communal rappelle que :

- la priorité d'utilisation des installations revient aux vacanciers Reka,
- la place de jeu est ouverte de 9h à 12h et de 14h à 19h,
- le matériel doit être respecté et laissé propre,
- les nuisances sonores, vélomoteurs et rassemblements nocturnes ne sont pas tolérés.

Si la situation ne s'améliore pas, Reka pourrait être amenée à **interdire totalement l'accès aux** habitants de Montfaucon.

Nous faisons donc appel à la responsabilité de chacun, et en particulier des parents, afin que les règles de bonne cohabitation soient respectées et que cette possibilité offerte par Reka puisse perdurer.

Le Conseil communal de Montfaucon

La fibre optique arrive à Montfaucon!

La Commune de Montfaucon a le plaisir d'annoncer que notre village sera raccordé à la fibre optique jusque dans les habitations. Montfaucon devient ainsi la quatrième commune jurassienne à bénéficier de cette infrastructure moderne.

Dans le cadre de ce déploiement, des collaborateurs de l'entreprise Cablex sont amenés à se présenter directement chez les habitants afin d'effectuer les travaux de raccordement.

Défibrillateurs - séance d'information

La commune de **Saint-Brais** a récemment installé un défibrillateur devant son bureau communal, en collaboration avec **Rea Jura**.

À cette occasion, une **séance d'information ouverte au public** est organisée le **mercredi 10 septembre**. Les participants pourront profiter des conseils et explications de professionnels de la santé sur l'utilisation de ces appareils qui sauvent des vies.

Les habitants de Montfaucon sont chaleureusement invités à participer à cette soirée.

Rappel pour Montfaucon

Deux défibrillateurs sont déjà à disposition dans notre commune :

- au Village Reka,
- devant chez Clément Pequignot, Rue Péchillard 40.

Nous encourageons chacun à se familiariser avec ces équipements, afin de pouvoir réagir efficacement en cas d'urgence.

Recherche suppléant pour la gestion des inhumations

La commune de Montfaucon recherche un suppléant pour la gestion des inhumations afin de remplacer Albert Gonin, le Président de l'arrondissement de sépulture de Montfaucon – Les enfers en cas d'empêchement.

Albert Gonin ne souhaite pas arrêter sa mission pour le moment, mais souhaite former dès à présent une personne qui pourra reprendre ce poste dans quelques années.

Les personnes intéressées sont invitées à contacter l'administration communale pour plus d'informations.

Encombrants - Rappel

Il est strictement interdit de déposer des encombrants à l'éco-point.

Les appareils électriques et électroniques doivent être déposés lors du ramassage des encombrants (Prox-iti).

Toutes les informations détaillées figurent dans le **mémo déchets de la commune**. Si vous ne l'avez plus en votre possession, des exemplaires sont disponibles au bureau communal.